



**HAL**  
open science

## Corps, érotisme et transgression dans les récits de fiction aux XXe-XXIe s.

Etienne Boillet

► **To cite this version:**

Etienne Boillet. Corps, érotisme et transgression dans les récits de fiction aux XXe-XXIe s.. Master. Poitiers, France. 2016, pp.11. cel-01458148

**HAL Id: cel-01458148**

**<https://shs.hal.science/cel-01458148>**

Submitted on 13 Feb 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Etienne BOILLET  
MCF à l'Université de Poitiers, FORELL

COURS (séminaire de master)

Corps, érotisme et transgression  
Dans les récits de fiction aux XX-XXIe s

But initial du cours : arriver à une étude comparée des représentations érotiques chez Landolfi et Mandiargues (nés en 1908 né en 1909). Deux écrivains partageant un même héritage littéraire : les libertins du XVIII comme restif de la Bretonne, les romantiques, les symbolistes, post-rom, post-symb, les décadents... Tous deux sont proches du surréalisme (rappel : 1er *Manifeste* A. Breton 1924) : Mandiargues est toujours resté un ami proche d'A. Breton qui le considérait comme un surréaliste orthodoxe ; Landolfi a souvent été qualifié de surréaliste.

Mais pour arriver à ce but, situer et mettre en perspective Landolfi et Mandiargues dans une histoire de l'érotisme en littérature en nous intéressant à des livres qui ont été des objets de scandales. S'il y a scandale, c'est qu'il y a transgression, et pour qu'il y ait transgression il faut une norme à transgresser. Norme morale de ce qui est acceptable en littérature et dans les arts, ce qui suppose une norme de ce qui est sexuellement acceptable dans la vie, dans la société. En outre, nous serons attentifs à bien distinguer deux plans : la vie et la littérature (le réel et sa représentation), mais aussi la morale et le droit. La norme morale et la jurisprudence. Cela nous amènera naturellement à parler de censure, mais en s'écartant d'un a priori souvent présent : l'interdiction a toujours tort, l'interdiction est toujours regrettable, l'art ne devrait jamais être censuré, l'art échappe au droit, voire l'artiste est intouchable juridiquement. « Il est interdit d'interdire », c'est un slogan. Ce n'est pas un programme politique tenable.

Et finalement, toute cette réflexion sur les normes de ce qui est représentable ou pas dans la littérature et le cinéma, essentiellement centré sur le changement fin XIXe -> début XXIe, sera peut-être pour vous aussi intéressante que la lecture des textes qu'elle est censée préparer, c'est-à-dire les extraits de Landolfi et Mandiargues.

Ainsi, le droit, la censure, le scandale, tout cela dépend de normes morales et juridiques, et ces normes dépendent de leur contexte. Le plus révélateur pour voir le lien entre les normes et leur contexte, c'est de prendre un contexte historique éloigné du nôtre. Eloigné dans l'espace (Japon, Arabie Saoudite, Israël...) ou éloigné dans le temps.

Nous allons nous pencher sur l'antiquité. Comment est perçue l'homosexualité masculine dans l'antiquité grecque et romaine ?

Plus tolérée et même valorisée. Mais pas n'importe quelle homosexualité masculine : relation éromène-éraste où les rôles sont bien déterminés. Rôles relationnels et sexuels.

Dans la Rome antique préchrétienne, ce n'est pas l'homosexualité qui peut poser problème : c'est le manque de virilité. -> lecture brochure deux premiers textes

Regard sur la sexualité dans la Rome antique préchrétienne est très dépendant d'une société valorisant la loi du plus fort, alors que nous sommes aujourd'hui dans une société qui condamne la loi du plus fort et veut rendre justice aux victimes. Les démocraties occidentales condamnent la loi du plus fort et protègent les plus faibles ; surtout les enfants.

Les citoyens, les institutions, les médias, sont très attentifs à ce que les enfants ne soient pas instrumentalisés sexuellement par des adultes. J'apporte quelques précisions de droit :

-« majorité sexuelle » à 15 ans (exemples : une relation sexuelle entre des individus de 15 ans et 20ans ou 16 ans et 60 ans n'est pas juridiquement répréhensible EN SOI, MAIS peut être assimilée au « détournement de mineurs ») ;

-« détournement de mineurs » ne correspond pas forcément à des faits de nature sexuelle ; mais un adulte ne doit pas profiter de son autorité sur un mineur (un prof, un entraîneur) pour le faire accomplir des choses sexuelles sans qu'il soit pleinement libre et consentant.

Exemple littéraire célèbre ? *Lolita*. Le protagoniste est « nympholepte ». Passionnément amoureux d'une fille de 12 ans. Qui est sa belle-fille. Le roman fait scandale. Il paraît à Paris, en 1955. Ce type de relations entre un adulte et un mineur, particulièrement entre un enseignant adulte et son élève mineur est devenu un topo des fictions télévisuelles.

Dans l'antiquité gréco-romaine, on n'a pas une législation aussi précise pour encadrer les rapports amoureux ou sexuels. On n'a pas trace de cette attention portée à la protection des enfants.

Qu'en est-il des représentations ?

Fresques des ébats sexuels à Pompei -> ces images se trouvent dans le contexte particulier d'une maison close. Mais en dehors de ce contexte précis, le sexe est objet de représentations : sur des fresques, des mosaïques, des vases... donc dans ce qu'on peut appeler les arts visuels ou décoratifs... Et aussi dans la littérature. Exemple avec *L'âne d'or*.

-> lecture brochure *âne d'or*

Le sexe apparaît ici sous une forme comique. Le sexuel comme le scatologique sont associés au trivial c'est-à-dire à ce qui est bas, et sont traités en conséquence par certains genres seulement et non par ceux qui sont considérés comme plus hauts, plus élevés, plus nobles. Donc au théâtre par la comédie et non par la tragédie.

Précisions : désigné par deux titres : *L'âne d'or* ou *Métamorphoses* ; titre commun aux *Métamorphoses* d'Ovide, écrites au siècle précédent ; porté à l'écran par Fellini. (*Lolita* l'a été par Spielberg)

-> lecture brochure : textes sur le christianisme

Faisons maintenant un bond en avant d'une dizaine de siècles dans l'occident chrétien pour arriver à la Rnsc. Renaissance : XVe s en Italie, puis XVIe en Fr (François Ier faisant venir Léonard au Clos-Lucé...) La Renaissance : avant tout la redécouverte de l'antiquité, avec la philologie. L'humanisme est une nouvelle philosophie, mais se fonde sur la redécouverte des auteurs antiques, et cette découverte est permise par la philologie.

Pétrarque au XIV est un auteur pré-humaniste. En Provence, il rencontre une jeune fille, Laure, à Fontaine-de-Vaucluse, et s'inspire de cette rencontre pour écrire un recueil de poèmes où il fait l'éloge de Laure et exprime son amour malheureux pour elle. (explication jeu de mots Laura/l'aura – Laure-l'aure= l'air, la brise)

Pétrarque devient le modèle dominant de la poésie amoureuse en Italie et en France, où l'on adopte les formes poétiques de Pétrarque mais aussi son univers thématique. AU XVIe Les poètes de la Pléiade, Ronsard, du Bellay, écrivent des poèmes où ils imitent Pétrarque.

->lecture Laure ;

Quelle est l'image du corps de la femme aimée ? Un corps idéalisé. Les parties du corps : cheveux, visage, voix. La voix également. Mais moins la bouche, encore moins les seins, les cuisses, les pieds... Le corps de Laure ne correspond pas à la catégorie chrétienne de la « chair », liée à la mortalité, au péché.

Ronsard : que connaissez-vous de R ? Le poème « Mignonne allons-voir si la rose... » -> lecture Ronsard (*Folastries*)

Ce n'est pas un exemple isolé ; à la même époque que Ronsard : sonnets érotiques de l'Arétin ; nudité et érotisme chez les grands peintres de la Renaissance comme Titien :

Ex *Bacchanale* 1523-1526 (photo wiki libre de droit) :



La contre-Réforme : nouvel élan à la censure religieuse des pensées jugées hérétiques et des représentations érotiques. Création d'un Index (*librorum prohibitorum*)

Nouveau saut temporel : XIX-XXIe s.

L'écriture érotique ou pornographique a toujours existé, l'art pornographique également. Depuis quand existent les premières photos érotiques, et les premiers films érotiques ? Depuis l'invention de la photo et du cinéma. Mais la représentation du sexe occupe une place marginale par rapport à d'autres thèmes plus valorisés. L'amour est un thème central, pas le sexe.

Le XIXe s. Siècle : celui où s'est affirmé la bourgeoisie, qui domine la société économiquement et politiquement et impose ses normes morales, intellectuelles et artistiques. Quelles sont les normes en matière de sexualité ? Les **normes affichées** sont celles de l'Eglise catholique, dans un Etat qui n'est pas encore laïc : au niveau de ces normes publiquement affichées, la sexualité n'est acceptable qu'au service de la procréation. L'adultère, la sexualité hors mariage, l'homosexualité, la masturbation sont réprochées. La médecine valide ces divers interdits en les interprétant comme pathologies, notamment la masturbation, qu'on accuse de conséquences physiques néfastes visibles à l'œil nu. Et que l'on combat par des corsets (-> illustration tirée de *l'Histoire du corps*, de Corbin, Vigarello...). Discours sur la masturbation encore très présent milieu XXe, encore présent aujourd'hui.

Dans la **pratique**, il est admis que les hommes fréquentent des prostituées, que les bourgeois des villes ont des aventures avec des femmes du peuple. Les femmes aussi ont des relations extraconjugales, ignorées ou tolérées par le mari. Evidemment tout cela est difficile à quantifier sous formes de données précises. La virginité d'une jeune épouse est appréciée, ce qui est conforme à la moralité catho, et à toute société patriarcale, mais elle est loin d'être systématique. L'adultère et l'homosexualité sont punis par la loi, mais cela n'arrive pas systématiquement. Voilà pourquoi on parle d'hypocrisie pour l'Europe du XIXe dominée par la bourgeoisie, comme dans toutes les sociétés où existe un décalage entre les normes affichées et la pratique... Mais attention : on ne peut pas réduire le XIXe plus aux corsets anti-masturbation qu'aux parties fines entre bourgeois.

Voilà pour ce qui est des normes sexuelles de la société bourgeoise.

Pour ce qui est de la représentation du sexe dans la société bourgeoise et chrétienne du XIXe elle apparaît bien moins permissive que dans l'antiquité, comme le montrent les scandales liés à la nudité dans la peinture (célèbres *Déjeuner sur l'herbe* de Manet, et *L'origine du monde* de Courbet). Comme le montrent en littérature les deux très célèbres procès de 1857 : *FdMal* et *Mme Bovary*. *FdM* : Outrage à la religion, aux bonnes mœurs ; pour Flaubert, le procureur Pinard a reproché le « réalisme grossier », et l'absence de condamnation claire de l'adultère ; voire l'apologie de l'adultère : on reproche d'avoir choisi pour héroïne une femme adultère ce qui contrevient aux bonnes mœurs, d'avoir représenté cet adultère en contrevenant aux bonnes mœurs mais aussi à la bienséance, mais aussi de l'avoir représenté en se focalisant sur le point de vue d'Emma B plutôt fière et joyeuse juste après son adultère. Toutes ces accusations paraissent ridicules aujourd'hui : la bienséance ; les bonnes mœurs ; la technique narrative

Pourquoi Flaubert a-t-il voulu écrire cette scène ? S'inscrit dans le grand courant du réalisme : les romanciers veulent montrer non plus la réalité fantasmée, comme on la rêve, ou comme on voudrait qu'elle soit, mais la réalité telle qu'elle est. Les personnages ont une identité sociale (ils appartiennent à une classe), sont pris dans des rapports sociaux. La démarche réaliste implique de montrer des comportements immoraux, déviants, pervers, et de montrer aussi l'aspect les plus crus de l'amour qui occupe une place si centrale dans les romans. Car si les personnages sont vrais, c'est-à-dire vraisemblables, crédibles, et qu'on leur prête une identité sociale, un caractère, une éventuelle profondeur psycho, alors ils ont aussi une sexualité. A la différence des perso des premiers Disney, qui n'ont pas de sexualité, et qui n'ont pas de sexe : Winnie, Donald Duck. Pas de sexe, précision : ils n'ont pas d'organes génitaux, pas de vie sexuelle. Mais ils sont bien genrés. (Allusions aux attaques (absurdes) contre Winnie, accusé de nudisme par certaines associations)

Mais la représentation réaliste du sexe se heurte à la pudeur, à la bienséance, qu'il s'agit de respecter si on ne veut pas choquer ses lecteurs, être mis à l'index des livres interdits par l'Eglise ou subir un procès. Inversement on voit que la transgression peut être recherchée, comme avec Courbet.

Nous allons plutôt voir deux cas littéraires où la stratégie des auteurs consiste à l'éviter.

Verga : auteur vériste, vérisme = forme italienne du naturalisme. A rencontré Zola en personne. Le naturalisme est un courant du réalisme ; le roman réaliste est une nouveauté qui est devenu le genre privilégié au XXe et qui l'est resté.

(NB : Mais attention : XIXe = romans réalistes ET romans idéalistes ; Renaissance époque de confiance en l'homme, mais aussi de peurs, d'angoisse ; néoréalisme est ce qui resté dans l'histoire du cinéma ital des années 1945-1960, mais c'était une production minoritaire du cinéma italien de l'après-guerre... Parenthèse refermée.)

Verga = nouvelles et romans qui se passent en Sicile, parmi les paysans, de même que de nbx romans naturalistes se passent dans le monde prolétaire.

-> lecture Verga -> ellipse totale de la relation sexuelle entre « la louve » et son gendre. D'ailleurs la plupart des étudiants ne voient pas qu'il y a eu, dans ce passage, une relation sexuelle.

-> lecture Maupassant -> suggestion symbolique (chant de l'oiseau)

On retrouve ces subterfuges au XXe dans le cinéma. Par exemple, quand deux amants vont s'étendre, on se met à filmer le feu de cheminée. De 1934 à 1966 aux USA sévit le code Hays : pas une censure imposée par un ministère ou par des tribunaux, mais par les studios de production eux-mêmes. On se moque aujourd'hui du code Hays autant que du procureur Pinard : apparente ineptie de certaines prescriptions. Un couple même marié ne doit pas être vu dans le même lit. Un bébé ne peut pas être montré nu. Censure de la nudité qu'on retrouve chez facebook (on peut dire des américains la même chose que pour les bourgeois du XIXe : grande pluralité). En tout cas de plus en plus contourné par les cinéastes jusqu'à être abandonné

-> visionnage scène d'amour parodique avec Leslie Nielsen (*Y a-t-il un flic...*), où sont tournées en dérision ces suggestions symboliques :

<https://www.youtube.com/watch?v=ricq9XDGibQ>

Passons maintenant à 160 ans plus tard que le procès fait à Flaubert, 120 ans plus tard que les nouvelles de Maupassant et Verga : Houellebecq, auteur de romans réalistes, très académiques dans leur forme, c'est-à-dire narrativement très proches des romans de Flaubert Maupassant, Zola.

->lecture brochure texte Houellebecq

Précision : le protagoniste est un enseignant-chercheur qui se met en couple avec ses étudiantes. La dernière en date s'appelle Myriam (relation sérieuse)

Digression avant de nous pencher sur la question de la norme, de la transgression, des limites de ce qui est acceptable pour le lecteur et les institutions juridiques :

Peut-on dire, ici, que la pornographie est gratuite ? Qu'elle est une fin en soi ? Oui et non. C'est un passage pornographique fait pour troubler ou exciter le lecteur. Mais on voit aussi dans cet extrait autre chose qu'une représentation du sexe, c'est-à-dire des éléments traditionnels du roman réaliste. Un discours sociologique sur la société, en l'occurrence la France du XXIe s., à travers la description du perso : le perso a un genre, un statut social, un rapport au travail qui lui procure de l'argent. Comme chez Balzac mais avec d'autres moyens expressifs (non plus une longue description minutieuse, mais la référence à une marque), la description de l'intérieur crée un effet de réel (aide le lecteur à faire comme si c'était une histoire vraie qui se déroule dans le monde réel) et donne des indications sociales sur le perso. Dans son analyse sociologique, l'auteur est attentif à l'origine ethnique, et à son rapport à la religion.

Les passages porno s'inscrivent aussi dans un parcours du protagoniste, de plus en plus désabusé : dans le passage de Myriam (son étudiante et maîtresse) à Nadia (qui se prostitue), on observe un crescendo de l'aspect porno, mais aussi une l'évolution d'une relation sexuelle et amoureuse à une relation purement sexuelle ; crescendo qui connaît ensuite un paroxysme et débouche sur l'ennui et même une profonde mélancolie ou dépression. -> Fin de la digression, qui tendait à montrer que la porno est bien réelle mais qu'elle s'inscrit dans le cadre du roman réaliste.

A quoi pourrait ressembler une adaptation cinématographique de ces passages ? A un film porno interdit aux moins de 18 ans.

On se rend compte tout de suite d'une grande différence entre la porno dans les livres et dans les films : liberté totale dans un cas, interdiction motivée par la protection des mineurs dans l'autre.

Précisément, comment s'organise l'interdiction de l'érotisme dans les films à un certain public ?

En 1975 a été créé un classement X pour les œuvres identifiées comme pornographiques. Interdits aux moins de 18 ans, passent dans des cinémas spécialisés, soumis à un régime fiscal particulier. Depuis lors s'est encore renforcée la distinction entre film érotique et film 'porno', distinction liée au degré d'obscénité, mais aussi associée à une qualité esthétique : dire qu'un film est 'porno' c'est aussi le mépriser artistiquement.

Depuis 1990, pour faire un film produit en Fr, on doit solliciter l'avis d'une commission dépendante du ministère de la culture, qui accorde un visa d'exploitation : pour tous publics, interdit aux moins de 12 ans, 16 ans, 18 ans pornographiques classés X.

En 2000, on a apporté une modification à cette classification. Le film *Baise-moi* tiré du livre homonyme de V. Despentès est attaqué par une association : Promouvoir. Un tribunal décide de retirer son visa d'exploitation de film -16. Le film est interdit aux moins de 18 ce qui est une catastrophe commerciale pour le producteur. Le ministère de la culture décide peu après de créer une nouvelle catégorie : les films interdits -18 mais non pornographiques.

Qui est promouvoir ? Une association qui entend protéger la jeunesse contre la violence et la pornographie. Pourquoi ce nom, promouvoir ? Promouvoir les valeurs chrétiennes.

Créée par André Bonnet, alias Patrice André, avocat et catho traditionaliste.

A tenu des propos homophobes en public : à la télévision, et plus récemment lors de la manif pour tous en assimilant l'homosexualité à une maladie, à laquelle la pornographie risque de conduire en dégoûtant les jeunes de la sexualité, en les pervertissant. Il établit aussi un lien entre homosexualité et pédophilie. On pouvait lire ce type de propos écrits sur le site web de Promouvoir, mais aujourd'hui ils ont été supprimés.

André Bonnet s'est rapproché du MNR de Bruno Mégret, membre du FN qui a fondé un mouvement dissident. Mégret l'a félicité publiquement pour ses victoires judiciaires. -> voir clip Mégret campagne présidentielle 2002

Quand on connaît le pedigree de Promouvoir (catho tradi, extrême droite), on a un a priori très négatif sur les verdicts allant dans le sens que l'association demande. Cet a priori peut conduire à assimiler les interdictions à la censure, qu'on considère comme illégitime, dangereuse, liberticide, et à quoi on oppose la liberté d'expression.

Promouvoir a remporté d'autres victoires : derniers cas en 2015 *Love* -16 -> -18, et *La vie d'Adèle* -12 avec avertissement -> -16.

Précision : Kechiche (réalisateur de *La vie d'Adèle*) pense que 12, 13 ans, c'est en effet trop tôt pour voir *La vie d'Adèle*... Avis à prendre en compte, mais attention : l'avis de l'auteur lui-même n'est pas forcément le plus valable, et le rapport de Kechiche à son film est assez particulier.

La question qui se pose avec *La vie d'Adèle* : censure-t-on la reprstat<sup>o</sup> du sexe ou la reprstat<sup>o</sup> du sexe entre femmes ? Dans la Fr du XXI<sup>e</sup> s., la norme sexuelle reste la sexualité hétéro ; la sexualité homo est moins tolérée. Evident que le film a été ciblé pour cette raison par Promouvoir.

Mots du tribunal : dans *La vie d'A.*, le sexe est « réaliste ». Les scènes de sexe réaliste peuvent « heurter » des jeunes.

En recourant à la notion de « réalisme » dans leur verdict, les magistrats s'appuient sur des critères non pas purement visuels mais d'ordre esthétique ou artistique et posent des questions théoriques sur l'art, la littérature, le cinéma, la réception, l'intention...

Le terme peut rappeler le « réalisme grossier » de Pinard pour *Madame Bovary*. Ainsi, un journaliste de Marianne se lance dans un billet d'humeur où il se moque des magistrats ayant reproché au film d'être « trop réaliste » en citant plusieurs fois cette expression entre guillemets... qui en fait ne figure pas dans le PV. Et il se moque de cette volonté de censurer le « réel ».

Point de vue parfois exprimé par les artistes : j'ai le droit de le montrer parce que c'est réel, parce que ça existe dans la réalité, parce que c'est vrai. C'est la défense de Pasolini lorsqu'il est accusé d'obscénité pour le roman *Ragazzi di vita* en 1955-1956 (pour des motifs qui paraissent illégitimes aujourd'hui) : ce n'est pas un roman, c'est un reportage. C'est vrai. Ça existe. Il va jusqu'à nier la nature fictionnelle de son roman ... ce qui est la position inverse de la posture traditionnellement adoptée depuis les années 30 pour se défendre des attaques judiciaires : « cette histoire est une fiction, toute ressemblance etc. ».

Mais ceci est un autre sujet : la nature fictionnelle ou non d'une œuvre.

Notre sujet, plus précisément, c'est la représentation du sexe dans une œuvre de fiction, qui pose comme questions : qu'est-ce qu'on peut montrer à quel public ? Et la réponse n'est pas la même en Arabie saoudite, au Maroc (film *Muched love*), dans la Fr de 1857 en litté, dans la Fr de 2015 en litté, dans la France de 2015 au cinéma.

Dans la Fr de 2015, on ne peut pas tout montrer à n'importe qui au cinéma. *La vie d'Adèle* : on a décidé ne pas montrer quoi, à qui ? A qui : à des moins de 12 ans ; puis à des moins de 16 ans ; quoi ? du sexe entre deux jeunes femmes filmé d'une certaine façon, c'est-à-dire : de près ; avec des plans relativement longs ; on voit presque tout de leurs corps nus en action, notamment leurs seins et leurs fesses, mais pas leur sexe ; de façon très visible, en donnant l'impression que les actrices font vraiment l'amour, mais sans plans rapprochés sur leur sexe (comme c'est le cas au contraire dans un film porno... ou dans *L'origine du monde*).

La question que pose l'adjectif réaliste, et les textes encadrant l'interdiction, et l'histoire de leur pratique, c'est aussi : interdit-on ce que voit le spectateur, ce qu'il croit voir, ou ce que les acteurs font ? Le sexe « non simulé » entraîne toujours une interdiction aux moins de 18 ans. La question n'est pas négligeable : est-ce que les acteurs font vraiment l'amour ou pas ? Mais ne devrait-elle pas être secondaire ? Quand on interdit un film aux moins de 12 ans à cause des images violentes qu'il contient, ce n'est pas parce que les acteurs se font vraiment tirer dessus, poignarder, tronçonner, manger par des zombis...

Promouvoir crée une situation arbitraire. Un seul individu est plus influent qu'une commission institutionnelle : cela entraîne situation inéquitable entre les films qui ont la malchance d'être repérés par promouvoir et les autres. En fait : les films se font repérer avant de sortir (pire cas pour eux), repérés après, ou pas du tout. Ex : *L'inconnu du lac* avait tout pour être attaqué par Promouvoir selon les critères d'André Bonnet (voir affiche et bande-annonce sur Internet), et il était susceptible de passer de -16 à -18. D'autres n'ont pas eu cette chance. Autre exemple : *Mes séances de lutte* : interdit aux -12 sans avertissement ; de mon point de vue bon film, mais aussi choquant que *La vie d'Adèle* (passé de -12 avec

avertissement à -16). Pour *Mes séances de lutte*, d'après moi, un avertissement aurait pu être envisagé en plus de l'interdiction -12.

Du cinéma à la littérature: Promouvoir a attaqué *Plate-forme* en 2002, sans succès. Comme à propos d'un autre livre aux débuts des années 2000 (*Pogrom*, par ailleurs accusé aussi d'antisémitisme) le tribunal a jugé qu'on ne pouvait qualifier d'œuvre pornographique parce que les scènes érotiques le roman est loin de se résumer son aspect érotique. On arrive aux mêmes conclusions pour *Baise-moi*, mais dans un cas (cinéma) cela donne interdiction aux moins de 18 ans, dans un autre cas (littérature) vente sans aucune restriction.

Autre chose à remarquer, la pluralité des interprétations d'une œuvre de fiction :

-divergences Bonnet / Mégret et d'autres cadres du FN sur *Plateforme* (rejet profond Bonnet / éloge de la part de Mégret et d'autres). Intéressant de voir 2 visions très différentes du même livre, chez des lecteurs très proches politiquement.

-> cf. 2 lectures différentes des *Mystères de Paris* mis à l'index, par deux prêtres chargés de mettre ou non le livre à l'index, fin XIXe s. Non à l'index pour le premier ; oui à l'index pour le deuxième. Cf l'article de JB Amadiou à ce sujet dans le volume « Droit, littérature et transgression » (PUR) dirigé par C. Baron.

->synthèse sur cinéma et littérature

- l'écrit et le livre n'ont plus la même place ; les effets de l'image et de l'écrit ne sont pas les mêmes ; une pièce, un film de fiction, une bédé de fiction et un livre de la fiction, c'est la même chose (tous reposent sur des pactes fictionnels) et ce n'est pas la même chose (la fiction ne fonctionne pas de la même manière avec des mots et des images ; la question de ce que fait réellement l'acteur ne se pose qu'au théâtre ou cinéma).

-Qu'est-ce qui est poursuivi aujourd'hui dans les livres de fiction ? Diffamation, atteinte vie privée, atteinte dignité personne humaine ; racisme, antisémitisme, homophobie, stigmatisation envers une communauté. Pas la pornographie, en tout cas pas quand elle se limite à certains passages ; sauf cas particuliers de la pédopornographie, plus scandaleuse, plus susceptible de procès.

-> Interdictions en Littérature depuis la WW II :

-Création d'une commission d'écrivains résistants en 1944 (je passe)

-loi de 1949 : ne pas présenter « sous un jour favorable » (ce qui est proche de la notion d'« apologie » utilisée aujourd'hui notamment pour le terrorisme) « banditisme », « paresse », « lâcheté »... « tous les crimes ou délits de nature à démoraliser l'enfance et la jeunesse ». Le ministère de l'intérieur peut intervenir directement, par l'intermédiaire de la Brigade mondaine. (Pasolini en Italie 1956 : la présidence du conseil (= 1er ministre) avait demandé au procureur d'intervenir)

-1958, Ve Rép : interdiction des œuvres « à caractère licencieux, pornographique, criminogène »

Avant la loi de 1949, en France ou ailleurs :

-Lady Chatterley -> lecture extraits brochure ; ne correspond pas à ce qu'on entend par pornographique aujourd'hui ni même dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XXe en France. Mais scandaleux, au point d'être interdit au Royaume-Uni, et publié d'abord en France. Pourquoi ? Représentation du sexe, mais surtout adultère impliquant une différence de classe (une femme noble et son employé)

-*11 000 verges*, publié en 1907, mais non revendiqué par Apollinaire

-*Le Con d'Irène*, d'Aragon (publication clandestine en 1928, publication par Régine Déforges interdite en 1968 - on reparlera d'elle comme éditrice après)

Au Canada : *Lady Chatterley* interdit en 60 Canada ; *Story of O* (voir ci-dessous) interdit en 67. Ces cas illustrent un niveau élevé de censure de l'érotisme en littérature dans le Canada des années 60.

Après la loi de 49 :

*Histoire d'O* -> lecture extrait brochure

Auteur : Pauline Réage, alias D. Aury. Deux pseudonymes. N'a pas voulu révéler sa véritable identité avant la mort de ses parents. Veut plaire à son amant Jean Paulhan, directeur de revues littéraires, amateur de littérature érotique. *Histoire d'O* : rare exemple de littérature érotique au féminin. Mais une écriture érotique au féminin pour séduire un lecteur prioritairement masculin.

On voit là l'importance de la transgression comme jeu et source d'excitation : pseudonymes, jeu avec Gallimard (le texte est soumis au comité de lecture dont elle fait partie ; elle et Paulhan retrouvent dans ce jeu de dissimulation une clandestinité qu'ils avaient connu sous une autre forme (plus dangereuse) pendant la guerre).

Le roman est publié très rapidement par JJ Pauvert (voir ci-dessous), très rapidement traduit en anglais.

*J'irai cracher sur vos tombes* (1946), autre ex célèbre sur lequel je passe. Autre exemple de pseudonymie : Boris Vian / Vernon Sullivan

Genet : livres scandaleux et figure scandaleuse. Ecrivain provocateur et transgressif en matière de mœurs et de morale au sens large. -> lecture poème dans brochure

Ex d'un imaginaire homosexuel masculin. Point de vue marginal dans la littérature érotique. Les rapports habituels s'inversent : le corps masculin est objet du désir. Il est désirable et esthétisé. Comme dans l'antiquité... et comme dans le contexte chrétien de la Renaissance : étant donné qu'il est permis de représenter des beaux corps masculins dans certains cadres, il est possible de représenter des corps masculins désirables : David de Michel-Ange ; Jeune homme à la corbeille de fruits du Caravage ; Saint Sébastien, par ex celui de Botticelli. En raison de cette iconographie de SB à la Renaissance, il est devenu une sorte d'icône gay.

## Sade et Bataille

Sade : on le connaît forcément de manière indirecte... par le mot sadisme. (Cf Sacher-Masoch et le masochisme -> lecture extrait)

Sade -> lecture extraits ; érotisme très transgressif, souvent très violent

Edition de Sade -> lecture entretien JJ Pauvert

Bataille : grand lecteur de Sade avant l'édition par Pauvert.

Vie publique très rangée, vie privée plus dissolue, mais surtout il donne libre cours à ses fantasmes dans des récits de fiction très transgressifs.

Je vais développer le 'cas' Bataille, parce qu'il a à la fois écrit des fictions très transgressives et essayé de théoriser l'érotisme.

Il théorise l'érotisme, notamment dans le livre qui porte ce nom (*L'érotisme*). Pour lui l'érotisme est toujours transgressif, toujours excessif, toujours violent. Associé à la transgression, à la violence et même à la mort : Eros est étroitement lié à Thanatos. Pour lui, le plaisir né de la violence est plus répandu qu'on le croit : les guerres sont moins dues au désir de conquête qu'au désir de violence, destruction, mort. On ferait la guerre pour vivre une expérience où son anéantit toutes les règles de la morale et de la civilisation. Bataille est un grand romantique (au sens des premiers romantiques allemands, Tieck, Novalis) tourné vers quelque chose d'exceptionnel et même d'impossible, fasciné par les expériences extrêmes, mais aussi par la « dépense », qui procure plus de plaisir que le gain : ex du potlatch. Voilà comment s'explique chez lui le lien entre érotisme et mort : la dépense totale, c'est l'autodestruction, la mort. -> lecture brochure court passage explicatif sur Bataille tiré de ma thèse sur Landolfi

Bataille et Sade sont très lus et très valorisés par des critiques ou intellectuels de premier plan dans les années 1960 : Blanchot, Barthes, Foucault. Pourquoi ? Parce qu'ils s'inscrivent dans une tradition antibourgeoise (contre les conventions de la société bourgeoise, chrétienne ou judéo-chrétienne). On voit chez eux une forme de libération dans un contexte socio-politique où une partie de la société, surtout chez les intellectuels et les étudiants, est très sensible à l'aliénation sous toutes ses formes.

Limites de cette admiration :

-au niveau d'une pensée morale et politique, la liberté qui fascine tant chez Sade ou Bataille est une libération de l'individu souverain, sur laquelle on ne peut construire aucune société, aucun projet collectif, politique.

-même au niveau individuel, on peut trouver un équilibre, comme cela semble être le cas pour Bataille en tant qu'homme, entre écouter ses désirs violents et respecter autrui soit entre adultes consentants (dans le monde réel), soit grâce aux fantasmes et à la fiction (Gilles de rais, films de mafieux ou de gangsters, jeux vidéo à la GTA... Certaine forme de catharsis). On peut lire les fictions de Sade et Bataille, y trouver du plaisir, mais prendre du recul en termes moraux.

Bataille montre bien l'intérêt scientifique de mesurer le goût pour la violence, mais ne se détache pas de cette fascination. Mais la pensée de Bataille est déterminée par sa fascination pour l'érotisme violent, fascination qu'il ne met pas à distance.

-Et puis non, l'érotisme n'est pas toujours excessif et violent. Il peut être joyeux et se satisfaire de petites transgressions. Le plaisir ne se limite pas au sexe transgressif, le plaisir ne se limite pas au sexe tout court, le plaisir ne se limite pas non plus aux sens... L'insatisfaction constitutive de l'homme n'empêche pas qu'il y ait des satisfactions ponctuelles, du bonheur

durable : attention au lieu commun de l'homme par essence malheureux qui désire toujours ce qu'il n'a pas.

En synthèse : Bataille définit l'érotisme, comme cela est très rarement fait, mais il ne définit en fait qu'une forme d'érotisme.

## Landolfi et Mandiargues

->lecture de *La mer des blattes*

Que voit-on à part l'érotisme ? un récit fantastique, onirique, qui surprend et fascine.

Au niveau de l'érotisme : une forme surréelle d'érotisme hétérosexuel masculin. Le capitaine est bon amant, mais sa limite est d'être humain. Aussi raffiné que le coït entre lui et Lucrezia, il est prisonnier des limites de son corps. Dépassé par l'union entre Lucrezia et le ver. Mais une union entre une femme et un ver ne peut être réelle que dans un monde... imaginaire, surréel.

Landolfi aussi est un romantique attiré par une forme d'absolu. Le symbolisme des créatures sortant du bras, au début : image d'un homme doté de l'attribut féminin d'une fente d'où sort un être vivant. Cf mythes grecs enfants nés du corps de Zeus (Athéna, Dionysos). Peut s'interpréter comme le fantasme de créer tout seul, de façon magique, de la réalité, une autre réalité.

Précision : parution dans la revue « Letteratura » en 1938 (contexte historique : Italie fasciste). La joute érotique entre le ver et Roberto a été enlevée, pour éviter la censure.

->*La mouche de mer*

Là aussi un fantasme surréel où l'humain et l'animal se mélangent

Autres exemples :

->*L'homme du parc Monceau*

-> *La femme de Gogol* (certaines phrases censurées, lors de sa 1ère parution en revue, 1944)